



Master Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02028811

HAL Id: hceres-02028811

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028811>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Histoire

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Histoire* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UPVA) est constitué sur ses deux années de deux spécialités distinctes aux objectifs spécifiques : *Espaces publics : culture et politique* (EPCP) et *Patrimoines et archives historiques* (PAH). La spécialité EPCP prépare aux métiers de la recherche et de l'enseignement, alors que la spécialité PAH est plus professionnelle (conservation, archives, etc.) et se divise en deux parcours : *Musée et patrimoine* et *Archives et bibliothèques*. Les deux années du master permettent une spécialisation progressive dans chaque spécialité, la première année (M1) généraliste étant structurée sur la base d'un tronc commun de cours généraux auxquels s'ajoutent des cours spécialisés mutualisés entre les deux spécialités et des cours propres à chaque spécialité.

L'effectif annuel du master se situe à un niveau stable autour de 65-70 étudiants, avec cependant un nombre d'inscrits plus élevé et en légère augmentation pour la spécialité PAH (41 pour le M1 et M2 en 2015-2016) que pour la spécialité EPCP (27 pour le M1 et M2 en 2015-2016).

Analyse

Objectifs

Les objectifs du master d'*Histoire* varient selon les deux spécialités *Espaces publics : culture et politique* (EPCP) et *Patrimoines et archives historiques* (PAH). Dans les deux cas, les objectifs relèvent de l'un des axes forts de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse : « Patrimoine, culture, sociétés numériques ». Et les visées scientifiques du tronc commun sont la maîtrise des cadres chronologiques des quatre périodes (histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), celle des outils bibliographiques et numériques, et la production de mémoires écrits.

La spécialité EPCP a une orientation plutôt recherche et se fixe plus précisément pour objectif l'analyse de tous types de documents selon les règles de la recherche historique. Les débouchés professionnels sont l'enseignement et la recherche. En réalité, la plupart s'orientent vers l'enseignement et très peu poursuivent en doctorat.

La spécialité PAH, tout en conservant la même rigueur scientifique, vise davantage l'acquisition d'une expertise professionnelle dans le domaine des pratiques patrimoniales. Elle abrite deux parcours différents : *Musée et patrimoine* et *Archives et bibliothèques*. Les métiers sont ceux du patrimoine et de sa valorisation, mais aussi ceux de la muséographie (parcours *Musée et patrimoine*) et ceux de la conservation du patrimoine écrit (parcours *Archives et bibliothèques*). De fait, les étudiants diplômés entrent ensuite pour la plupart sur le marché du travail.

Organisation
<p>Les deux années du master permettent une spécialisation progressive dans chaque spécialité (sans exclure pour autant les passerelles de réorientation). La formation est organisée autour d'une première année généraliste structurée sur la base d'un tronc commun (unités d'enseignement - UE communes : 153 heures en première année de master - M1) à l'ensemble de la mention (axé sur les outils, le métier d'historien et les langues), auxquels s'ajoutent des cours spécialisés mutualisés entre les deux spécialités (connaissances générales de l'histoire) et des cours propres à chaque spécialité (54 heures en EPCP ; 204 heures en PAH). La spécialité PAH est elle-même constituée de deux parcours <i>Musée et patrimoine</i> et <i>Archives et bibliothèques</i>.</p> <p>En deuxième année (M2), une part importante est consacrée soit au mémoire (21 crédits ECTS - <i>European Credit Transfer System</i>) pour EPCP soit au stage (18 crédits ECTS) pour PAH. Les cours sont en adéquation avec les objectifs de la formation et il est intéressant de noter que les programmes ont été ajustés au cours des dernières années pour mieux tenir compte des besoins des étudiants (adaptation des modules de préprofessionnalisation). Le mémoire et le stage représentent la dorsale de la formation. Par contre, pour mieux rationaliser l'offre, il serait sans doute souhaitable d'étudier la possibilité d'une fusion entre les deux parcours de la spécialité PAH, étant donné la faiblesse des effectifs (sept étudiants en <i>Archives et bibliothèques</i>).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master d'<i>Histoire</i> est clairement positionné à l'UAPV comme une formation du département d'Histoire au sein de l'unité de formation et de recherche - UFR Sciences Humaines et Sociales. Logiquement, la formation fait partie du champ plus large <i>Culture, sciences sociales et humanités</i> qui structure les formations de l'UAPV. Les deux spécialités peuvent s'appuyer sur les laboratoires de recherche spécialisés dans l'histoire de l'UAPV.</p> <p>Ce master a plusieurs équivalents régionaux : à Aix-Marseille Université, pour la spécialité EPCP mais la formation de l'UAPV s'en distingue par le dialogue trans-périodes ; à l'Université Nice Sophia Antipolis et à Aix-Marseille Université pour la spécialité PAH, mais la formation de l'UAPV est plus généraliste que celle d'Aix-Marseille Université (musées, patrimoines écrits, etc.). A l'UAPV même, il existe un master de <i>Médiation culturelle</i>, mais plus tourné vers les publics alors que la spécialité PAH se concentre sur l'expertise scientifique.</p> <p>Les deux spécialités ont noué des partenariats avec plusieurs institutions : les Archives d'Avignon pour la spécialité EPCP ; le Musée archéologique de Paphos ou le Musée Calvet pour la spécialité PAH. Celles-ci sont surtout situées à Avignon (par exemple archives municipales, musées) et dans ses environs (Direction du patrimoine de l'Isle de Sorgue, Parc du Lubéron). Ils permettent d'intégrer la dimension professionnelle dans la formation, conformément aux objectifs affichés.</p> <p>Ces partenariats sont en effet bénéfiques pour les étudiants, qui sont placés directement au contact des professionnels relevant de leurs spécialités respectives. Cependant, pour la spécialité EPCP dont les objectifs sont plus scientifiques que professionnels (formation à la recherche), ces liens pourraient sans doute être renforcés, une piste d'évolution déjà reconnue par l'équipe pédagogique.</p>
Equipe pédagogique
<p>La formation bénéficie d'une équipe pédagogique diversifiée et d'un bon niveau, constituée de 12 enseignants-chercheurs et un seul professionnel (un archiviste, ce qui est fort peu) pour la spécialité EPCP, et de 14 enseignants-chercheurs (parfois les mêmes) et 30 intervenants extérieurs pour la spécialité PAH (qui constituent une bonne complémentarité avec les permanents du département d'Histoire). Du côté des enseignants-chercheurs, la majorité des intervenants sont spécialistes de l'une des quatre périodes historiques (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine), mais parmi l'équipe travaillant pour la spécialité PAH on trouve également des représentants d'autres disciplines (finance, administration et droit par exemple).</p> <p>Sans préjudice de l'autonomie des deux spécialités, il convient de déplorer l'absence de pilote de la mention que justifierait des raisons de complémentarité et de bonne coordination. Il n'existe actuellement que des responsables de spécialités. Ceux de la spécialité EPCP n'organisent pas de réunions pédagogiques indépendamment du département d'Histoire, alors que ceux de la spécialité PAH organisent deux réunions annuelles.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Globalement, l'effectif annuel du master se situe à un niveau stable autour de 65-70 étudiants, avec cependant un nombre d'inscrits plus élevé et en légère augmentation pour la spécialité PAH (41 pour le M1 et M2 en 2015-2016) que pour la spécialité EPCP (27 pour le M1 et M2 en 2015-2016). Les taux de réussite sont problématiques pour la spécialité EPCP, aussi bien en M1 qu'en M2, même si l'on constate des fluctuations importantes selon l'année. Finalement, seuls 60 % des M1 passent en M2. 90 % des diplômés présentent les concours d'enseignement. Les autres se réorientent dans le M2 PAH ou poursuivent en doctorat (un étudiant en 2012, aucun en 2014), ce qui est très faible pour une spécialité orientée vers la recherche. Dans la spécialité PAH, les taux de réussite sont satisfaisants de l'ordre de 80-90 % en M1 et</p>

de plus de 90 % en M2. La plupart des diplômés entre ensuite sur le marché du travail. Certains suivent des formations complémentaires (sans précisions données dans le dossier) ou s'inscrivent en doctorat (dans des proportions très faibles). Le faible nombre d'étudiants inscrits pour le parcours *Archives et bibliothèques* (en moyenne sept par an) soulève des questions sur sa viabilité à plus long terme.

Les informations fournies ne permettent pas de suivre l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des diplômés. En effet, les tableaux, les documents et les annexes ne fournissent aucune donnée précise et fiable, malgré le nombre limité des étudiants diplômés de M1 et de M2 dans chacune des deux spécialités. Ce point est particulièrement regrettable à l'échelle d'un master.

Place de la recherche

Le master se caractérise par des liens forts avec trois laboratoires de recherche, ayant le statut d'unité mixte de recherche (UMR), qui regroupent les historiens de l'UAPV. Il s'agit du Centre Norbert Elias (CNE, UMR 8562), du Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales (CIHAM, UMR 5648) et du Centre Anthropologie et histoire des mondes anciens (AnHiMA, UMR 8210). Il existe logiquement un transfert de savoirs et de connaissances aux étudiants par les enseignants-chercheurs pendant leurs enseignements. Ceci est vrai pour les deux spécialités. Tous les étudiants ont accès aux séminaires, conférences et colloques organisés par ces laboratoires et bénéficient en M1 d'une introduction aux méthodes de recherche en histoire.

Cependant, seule la spécialité *Espaces publics : culture et politique*, dont la vocation recherche est plus accentuée, oblige les étudiants de M2 à participer à des séminaires (formation avec et par la recherche). De plus, l'UE *Séminaire des laboratoires des historiens de l'Université d'Avignon* propose une réflexion plus approfondie sur les méthodes de recherche. Ce lien direct avec la recherche existe aussi pour la spécialité PAH, notamment autour de la question de la valorisation patrimoniale, mais il manque un socle commun des méthodologies de la recherche plus développé pour l'ensemble du master. Il est également dommage que les étudiants ne soient pas mieux associés aux manifestations scientifiques des laboratoires (par exemple présentation publique des recherches en début de troisième semestre en présence de chercheurs aguerris, etc.).

Place de la professionnalisation

Le master donne aux étudiants la possibilité d'acquérir plusieurs compétences professionnelles telles que le travail en équipe, l'évaluation critique de documents, la rédaction de rapports et la maîtrise de l'expression orale. Mais au-delà de ces compétences générales, la professionnalisation est importante seulement pour la spécialité PAH alors que cette question concerne aussi la spécialité EPCP. Il est regrettable que cette connaissance du milieu professionnel ne soit pas ouverte à l'ensemble des étudiants du master qui ont tous besoin de cette dimension, étant donné le faible nombre d'inscription en doctorat, et d'ajouter la connaissance de l'entreprise pour mieux satisfaire cet objectif de professionnalisation.

La spécialité EPCP a pour vocation principale de former des étudiants à l'enseignement et à la recherche : les métiers visés sont ceux de l'enseignement, mais aussi de l'édition et du journalisme. Cependant, les chiffres indiquent que 90 % des diplômés passent les concours de l'enseignement secondaire : c'est donc la voie de l'enseignement qui est largement privilégiée.

La spécialité PAH vise à former de futurs conservateurs, attachés territoriaux et consultants dans la valorisation du patrimoine. De nombreux professionnels et d'anciens étudiants prennent part à la formation. Avant les périodes de stage, les étudiants participent à des modules « études de cas » qui leur permettent de rencontrer des professionnels sur le terrain : sites archéologiques (Glanum), musées (Nîmes), bibliothèques, archives, etc. Cette approche est facilitée par les nombreux partenariats avec des institutions locales dont bénéficie cette spécialité. Ces contacts réguliers et variés conduisent les étudiants à affiner progressivement leurs projets professionnels. C'est l'un des points forts de la spécialité PAH.

Place des projets et des stages

Le dossier ne fait pas mention de projets. Les stages sont facultatifs dans la spécialité EPCP : c'est le mémoire de recherche et sa soutenance qui représentent la dorsale de la formation (21 crédits ECTS en M1 et 39 crédits ECTS en M2). Le détail de la composition des jurys n'est pas très clair, mais ils semblent constitués uniquement d'enseignants-chercheurs. L'absence de stage (y compris dans les laboratoires) est préjudiciable dans cette spécialité.

En revanche, les stages occupent une grande place dans la spécialité PAH : un stage de deux mois au minimum en M1, et un stage de trois mois au minimum en M2 (qui peut être couplé avec un voire deux autres stages). Pour les deux stages obligatoires (M1 et M2), les étudiants doivent soutenir un mémoire devant un jury composé d'un universitaire ainsi que du maître de stage. Les stages sont bien intégrés et suivis de manière rigoureuse grâce à un travail important de coordination et de suivi qui représente une charge importante pour les responsables de la formation.

Place de l'international
<p>Les données précises sur la mobilité internationale ne sont pas fournies mais cette pratique est bien intégrée dans la formation, basée sur un assez grand nombre d'accords Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) concernant les universités dans les pays comme l'Espagne, la Grande Bretagne, l'Italie, l'Allemagne, la République Tchèque et l'Autriche. En outre, des accords existent avec des destinations plus lointaines (par exemple la Canada, le Japon et la Corée du sud). Le nombre d'étudiants sortants est limité en partie par le fait qu'une mobilité a déjà eu lieu en troisième année de licence (L3). Les étudiants bénéficient en M1 de 72 heures d'enseignements linguistiques.</p> <p>Il faut là encore distinguer les deux spécialités. Pour la spécialité <i>Espaces publics : culture et politique</i>, la place de l'international passe par le recrutement d'étudiants étrangers (trois par an en moyenne) et la présence de professeurs invités. Certains étudiants doivent séjourner ponctuellement à l'étranger dans le cadre de leur travail de recherche. La spécialité PAH, quant à elle, accueille également des étudiants étrangers, exige des étudiants un niveau suffisant en langue étrangère, et propose que les stages se fassent à l'étranger. Mais peu d'étudiants choisissent ces stages à l'étranger.</p> <p>Finalement, la place de l'international reste faible, malgré les efforts des responsables pédagogiques. Seul un nombre limité d'étudiants étrangers s'inscrit chaque année dans la spécialité <i>Espaces publics : culture et politique</i>. Les échanges d'enseignants-chercheurs ou l'invitation régulière de collègues étrangers ne semblent pas non plus être prioritaires. Enfin, le master n'offre pas pour le moment de cours dans des langues autres que le français.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La plupart des étudiants sont issus de la licence d'<i>Histoire</i> de l'UAPV. Le recrutement se fait sur dossier pour la spécialité PAH, en raison du nombre limité de places (25 par an). Cette procédure n'existe pas apparemment pour la spécialité <i>Espaces publics : culture et politique</i>. Il n'existe pas de groupes de niveau (sauf pour les langues) : au mieux est-il demandé à certains étudiants de M1 de suivre certains cours de L3 (spécialité <i>Espaces publics : culture et politique</i>) ou à des étudiants intégrant la spécialité PAH directement en M2 de suivre certains cours de M1.</p> <p>Les passerelles existent pour faciliter les réorientations, notamment entre spécialités (ce qui est facilité par la mutualisation d'une partie des cours en M1 ou vers le master des <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF). Mais si le suivi des étudiants semble être bien effectué, soit par le directeur du mémoire (EPCP) soit par le maître de stage et les deux pilotes universitaires (PAH), il n'existe pas de dispositif particulier pour l'aide à la réussite (en dehors de suivis personnalisés informels). Etant donné la taille réduite des effectifs et les taux de réussite bas dans la spécialité <i>Espaces publics : culture et politique</i>, il serait pourtant nécessaire de mettre en place une permanence d'aide à la réalisation du mémoire ou des formes de tutorat (par exemple par des doctorants).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Le master est basé essentiellement sur un enseignement classique en présentiel composé de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), et non en alternance ou à distance. D'autres formes d'enseignement sont cependant utilisées telles que les séminaires, les visites sur le terrain et les études de cas. Tous les étudiants ont aussi la possibilité de réaliser un stage. Des modalités spécifiques sont offertes aux étudiants salariés (régime spécial salarié - RSE) ou en reprise d'études, selon des procédures propres à chaque spécialité (validation d'études supérieures - VES en <i>Espaces publics : culture et politique</i>, validation des acquis de l'expérience - VAE en PAH ; toutes deux assurées par les services centraux de l'Université et après avis des équipes pédagogiques).</p> <p>La place du numérique est présente dans les deux spécialités : en <i>Espaces publics : culture et politique</i> à travers les corpus de sources en ligne, la mise en ligne de colloques, les réseaux sociaux, la numérisation des sources ; en PAH à travers l'étude des usages du numérique appliqués aux métiers du patrimoine (par exemple les trois UE <i>Gestion du patrimoine, Muséologie et Bibliothèques</i>). En réalité, le numérique est présent aussi bien comme matière enseignée dans les cours que comme outil de travail et d'analyse, mais pourrait être renforcé avec l'utilisation d'outils plus avancés : encodage des documents textuels en XML-TEI (<i>Extensible Markup Language-Text Encoding Initiative</i>), stockage sécurisé des données, etc.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation du master se fait par contrôle continu. Plusieurs modalités de contrôle sont utilisées, tels que les devoirs sur table, les comptes rendus, les dossiers et les présentations de projets individuels ou collectifs. Les modalités d'évaluation sont clairement indiquées aux étudiants et aux différents intervenants. L'équipe pédagogique reconnaît elle-même l'intérêt d'utiliser davantage les évaluations orales, notamment pour faciliter l'insertion professionnelle, et réfléchit également à un recours plus important à l'informatique pour les contrôles. C'est effectivement une dimension qui fait actuellement défaut.</p>

<p>La composition des jurys est claire et visible pour les étudiants. Pour la spécialité PAH, les professionnels extérieurs sont impliqués dans les jurys de fin de semestre et de fin d'année, ainsi que dans les jurys de soutenance des mémoires. Le point fort des évaluations est leur variété, qui permet de mieux appréhender l'acquisition de l'éventail des compétences.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont bien identifiées dans l'annexe descriptive au diplôme. La réalité de leur acquisition est suivie et évaluée actuellement à travers les exercices intégrés aux différentes unités d'enseignement. En outre, les étudiants en général bénéficient d'un suivi individualisé pour au moins une partie de leur travail, permettant aussi un suivi de l'acquisition de différentes compétences.</p> <p>Actuellement, la seule modalité de suivi formel est celle proposée par la Maison de l'orientation et de l'insertion (MOI) : un portefeuille d'expériences et de compétences (PEC). L'intérêt de la mise en place d'un suivi plus formalisé et propre à la mention (portfolio de compétences) est reconnu par l'équipe pédagogique, qui envisage d'introduire un PEC, établi et suivi par les équipes pédagogiques elles-mêmes. Cette dimension fait aujourd'hui effectivement défaut.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Actuellement, il n'existe pas de données chiffrées et fiables sur le devenir des diplômés. Les informations qui existent sont anciennes et partielles : les dernières enquêtes datent de 2007-2012 et ont été réalisées par la MOI, et les données n'ont pas été collectées depuis. Par conséquent, il est extrêmement difficile de savoir si les diplômés sont embauchés dans les métiers visés par la formation. Un manque de moyens peut expliquer cette situation, au moins en partie. Au niveau du département d'Histoire, on peut déplorer l'absence d'un réseau des anciens de la formation, utilisant les réseaux sociaux, pour s'informer sur le devenir des diplômés et apporter une aide dans la recherche d'emploi.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il existe un conseil de perfectionnement au niveau de l'UFR, créé en 2013, réuni deux fois en 2013 et 2014. Il a été refondu en 2016 et a donné lieu à deux réunions seulement. Il intègre dorénavant des représentants étudiants de différents niveaux (licence, master et doctorat) et des professionnels extérieurs (avec leurs suppléants). Pour le moment, le conseil de perfectionnement semble jouer un rôle positif dans la formation, notamment par rapport à l'évolution des compétences requises et en termes d'intégration des points de vue des étudiants. Actuellement, l'équipe pédagogique de la spécialité EPCP s'appuie sur le département d'Histoire (réunions communes), et celle de la spécialité PAH est indépendante (réunions spécifiques) : l'absence d'un conseil de perfectionnement propre à la mention est préjudiciable. L'autoévaluation de la formation par ses responsables, qui relève pour l'heure surtout d'un constat lucide mais de projets d'évolution encore abstraits, n'a pas abouti.</p> <p>Un système d'autoévaluation a été mis en place depuis 2013, sous forme de questionnaires anonymes annuels et par spécialité, remontant aux équipes de pilotage qui les prennent en considération. Le taux de réponse est variable, mais dans l'ensemble satisfaisant (autour de 90 % en M2). Peu d'éléments permettent d'indiquer avec précisions ce que ces enquêtes ont apporté à la formation.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un master qui propose deux spécialités complémentaires, à la fois « recherche » et « professionnel ».
- Une professionnalisation bien développée pour la spécialité *Patrimoines et archives historiques*, notamment à travers l'importance accordée au stage de M2.
- Une équipe pédagogique soucieuse de résoudre les difficultés, notamment de la spécialité *Espaces publics : culture et patrimoine* (mais dont les projets d'amélioration sont encore de l'ordre de la prospective).

Points faibles :

- Spécialité *Espaces publics : culture et patrimoine* présentant plusieurs lacunes : peu d'intervenants extérieurs, peu d'implication réelle des étudiants dans les activités scientifiques des laboratoires, et faible taux de réussite.
- Au niveau de la mention *Histoire* : gestion pédagogique trop tubulaire, sans coordination pédagogique de l'ensemble
- Manque d'informations précises et fiables sur le suivi des diplômés, sur leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'études.
- Ouverture internationale trop faible.

Avis global et recommandations :

Le master d'*Histoire* présente l'intérêt d'offrir une formation orientée soit vers la recherche (spécialité *Espaces publics : culture et politique*) soit vers les métiers du patrimoine (spécialité *Patrimoines et archives historiques*). Mais cette distinction produit une gestion « tubulaire » avec deux voies distinctes sans liens (en dehors du tronc commun en M1), et conduit à une désaffection de la spécialité *Espaces publics : culture et politique* doublée d'un échec important. Une réorganisation à la fois pédagogique (stage, intervenants extérieurs pour *Espaces publics : culture et politique*) et administrative (coordination de la mention *Histoire*) permettrait peut-être de rééquilibrer les deux branches.

Le master a su définir son identité au sein des formations comparables, en nouant de nombreux partenariats avec des institutions locales : archives municipales, musées, etc. Les liens avec trois laboratoires de recherche sont étroits, même si les étudiants semblent peu associés aux activités scientifiques. Ainsi, la dynamique internationale des laboratoires ne semble pas rejaillir sur la formation.

La formation est attractive. Les taux de réussite sont satisfaisants pour la spécialité *Patrimoines et archives historiques* (autour de 90 %), mais faibles pour la spécialité *Espaces publics : culture et politique*. Le niveau d'insertion professionnelle est difficile à mesurer faute de données fiables et récentes. Surtout, il n'existe pas de dispositif particulier pour l'aide à la réussite (en dehors de suivis personnalisés informels). Etant donné la taille réduite des effectifs, il serait pourtant envisageable de mettre en place une permanence d'aide à la réalisation du mémoire ou des formes de tutorat pour lutter contre l'échec dans la spécialité *Espaces publics : culture et politique*. De même, un suivi des diplômés pourrait être mis en place. Il permettrait, en concertation avec l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement, d'adapter le contenu de la formation, en réfléchissant notamment à la fusion des deux parcours de la spécialité *Patrimoines et archives historiques*. Il conviendrait également de réfléchir au renforcement de l'utilisation des outils numériques.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 27 avril 2017

V/Réf. : DEF-MA180014162 Master « Histoire »

N/Réf. : Php/JD – 2017-089

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du master
« Histoire », établi par l'HCERES.**

A la suite des observations et des remarques constructives du rapport d'évaluation de l'HCERES relatif aux deux parcours du Master Histoire de l'UAPV, nous apportons quelques précisions sur des modifications prévues dans le nouveau projet d'accréditation, et qui sont autant d'améliorations qui voudraient aller dans le même sens que les remarques du comité d'évaluation :

- la mention sera organisée en deux parcours, dont la gestion pédagogique sera unifiée (un/e directeur/trice commun/e qui chapeautera, dès cette année, les deux responsables par spécialité), pour éviter une trop grande tubularité du pilotage ; un conseil de perfectionnement propre à l'ensemble de la mention est déjà en train d'être mis en place ; un PEC est en cours d'élaboration ;
- la spécialité *Patrimoine* (devenue parcours) abandonnera ses subdivisions internes (Musées, Archives, Bibliothèques) pour se recentrer autour d'un parcours commun (*Patrimoines et cultures numériques*), permettant ainsi, dans le même temps, de renforcer les apports du numérique dans la formation par de nombreux enseignements dédiés, surtout en 2^e année, liés au rôle des humanités numériques et des outils numériques dans les métiers patrimoniaux ;

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services
Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville
74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. +33 (0)4 90 16 25 25
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

- la spécialité *Espaces publics* (devenue parcours *Histoire, Culture, Politique, Société*), renforcera ses contacts avec le monde professionnel par plusieurs biais :
 - o nouvelles mutualisations : séminaires de rencontre avec les professionnels ; adossement renforcé des séminaires avec les différents laboratoires ;
 - o mise en place de stages obligatoires au sein ou hors laboratoires de recherche, tant en M1 qu'en M2 ;
 - o organisation de séminaires portés directement par les étudiants de Master renforçant ainsi leur participation active à ces ateliers et développant leur autonomie ;
 - o renforcement des liens (recherche, tutorat) entre nos doctorant/es et les promotions de Master

- l'équipe pédagogique de la mention est en train de s'organiser pour être à même de mieux suivre le devenir professionnel de ses diplômés sur le moyen et le long terme.



Philippe ELLERKAMP